



Lasne Nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. : 02/ 633 30 24

H O R I Z O N 2010

Tous les habitants des villes et villages de la Région wallonne ont reçu dans leur courrier le dépliant édité par le Ministère de l'Environnement.

Il annonçait une consultation de la population à propos du

plan wallon des déchets

et exposait les idées-forces du projet. Après avoir recueilli les avis de la population, le projet sera corrigé et amendé avant d'être soumis à l'approbation du Gouvernement wallon dans sa version définitive.

Les mesures adoptées entreront alors, progressivement en application.

Il est évident que le problème essentiel se situe au niveau de la PRODUCTION

des déchets, mais comme ce combat sera long et malaisé et que les déchets continueront à s'accumuler, des solutions doivent être trouvées d'urgence en ce qui concerne leur collecte, leur recyclage, leur élimination.

Notre association qui étudie le plan, enverra ses remarques et participera à l'étude qui en sera faite par Inter-Environnement Wallonie dont Lasne

**CONSULTEZ
NOTRE AGENDA
EN DERNIÈRE
PAGE**

Nature est membre. Inter-Environnement réunira l'ensemble des remarques collectées et en fera une synthèse. L'enquête ouverte le 15 juillet se terminera le 30 septembre. Les habitants de Lasne peuvent consulter le TEXTE INTÉGRAL du plan jusqu'à FIN SEPTEMBRE aux lieux et aux heures suivants :

BUREAU DE L'URBANISME, rue de la Closière, chaque semaine, du lundi au vendredi de 9 h à 11h 30.

BUREAU DU PATRIMOINE, MAISON COMMUNALE, place Communale

Suite en page 2

Suite à de nombreuses demandes

En 1996, nous avons édité le livre que nous nous proposons de publier depuis longtemps déjà. C'était pour nous une grande aventure par le travail que cela impliquait et les risques financiers de l'opération.

Vu le caractère local du sujet traité, nous hésitions quant au nombre d'exemplaires qu'il convenait de tirer. 1000, 1500 ou davantage ?

Nous nous sommes jetés à l'eau et avons décidé d'en publier 2000, optimisme qu'est venu confirmer le succès de la souscription que nous avons lancée, puisque nous dépassions, avant la parution du livre le chiffre de 600 exemplaires souscrits.

La suite a donné raison aux optimistes puisque après un accueil chaleureux de la grande presse, la vente par courrier ainsi que par le canal des libraires de Lasne, des environs et de Bruxelles "Lasne et ses balades" a connu un gros succès.

Pressés de demandes, de particuliers et de libraires, nous avons décidé de le rééditer.

Le rééditer en apportant quelques corrections mineures et une innovation majeure, à savoir l'adjonction d'un INDEX qui permettrait au lecteur de retrouver aisément les noms de per-

NOUVELLE EDITION

sonnes, de lieux, de rues et de chemins cités.

Cette édition nouvelle paraîtra vers le 15 septembre prochain. Sa présentation sera semblable à la première et le livre vendu au même prix malgré l'augmentation du nombre de pages due à l'index.

Vous pouvez dès à présent commander vos exemplaires au prix de 575 F + 70 F pour frais d'expédition à verser au compte spécial 001-2693758-47 de Lasne Nature (livres) 1380 LASNE.





Le plan wallon des déchets

Suite de la première page
d'Ohain, chaque semaine, du lundi au jeudi de 13h à 16h.

SERVICE DES PASSEPORTS, MAISON COMMUNALE
place Communale d'Ohain, les mercredis 3-10-17 et 24 septembre de 16h à 20h.

Lisez avec attention les 4 pages du feuillet qui vous a été adressé et renvoyez à la Commune, avant le 30 septembre, le questionnaire publié en quatrième page de ce dépliant... à moins que vous préféreriez adresser à la Commune vos remarques et suggestions concernant tels ou tels aspects du projet.

Notre association s'attachera en priorité à l'étude des problèmes relatifs aux déchets ménagers (nous en produisons 300 kg par personne et par an). Nombreux sont ceux qui ont pris l'habitude de porter leurs déchets encombrants aux parcs à conteneurs de Rixensart ou d'ailleurs. Ils ont prouvé leur utilité.

À Lasne, les bulles placées, supprimées, déplacées et aujourd'hui de plus en plus rares, les collectes de papiers et cartons à domicile organisées... puis abandonnées, font que le public qui avait suivi le mouvement et participé à ces collectes sélectives, ne s'y retrouve plus dans toutes ces contradictions.

Il est grand temps que tout cela se structure d'une manière stable.

Le but du plan HORIZON 2010 vise à réduire d'une façon draconienne la masse des déchets ménagers qui aujourd'hui encore sont mis en décharge à 56 %.

L'objectif du plan est qu'en 2010 à peine 8% des déchets ménagers et 9% des déchets industriels aboutissent dans des Centres d'Enfouissement Technique (C.E.T.), (car dorénavant on n'emploie plus le terme "décharge").

Les idées-forces du plan HORIZON 2010 sont :

1. Responsabiliser les consommateurs, les entreprises et pouvoirs publics, par des campagnes d'information, mais aussi par des incitants fiscaux et financiers.
2. Inciter économiquement et réglemen-

tairement l'industrie à **réduire à la source** la quantité de déchets produits.

3. Imposer aux fabricants une obligation de **reprise / valorisation / recyclage** des produits de consommation (y compris les emballages), afin de favoriser notamment la fabrication de produits durables et aisément recyclables.

4. Poursuivre l'implantation de parcs à conteneurs pour arriver au réseau complet de 204 parcs en l'an 2000 (actuellement 141), dédoubler et augmenter l'implantation de **bulles à verre** en vue de trier par couleur, atteindre le chiffre d'un **point de collecte pour 600 habitants** et développer de manière progressive les **collectes de porte-à-porte** des fractions recyclables.
Multiplier des **espaces de propreté**, créer des **centres de dépollution et de démontage** ainsi que des **parcs industriels à conteneurs**.

5. Augmenter les quantités de déchets ménagers **triés et collectés sélectivement** pour arriver à 60 % en 2010 (20% en 1996) : 49 % bénéficieront d'une valorisation matière et 44 % d'une valorisation énergétique. 90 % des déchets industriels pourront, quant à eux, être réutilisés, recyclés et valorisés en 2010.

6. **Compléter** les filières de traitement des déchets par **valorisation / recyclage** pour les catégories de déchets où les filières sont incomplètes ou inexistantes.

7. **Imposer** des devoirs d'information et des contrôles **plus stricts** de la production et du traitement des déchets par l'industrie (de la production jusqu'à l'élimination).

8. **Interdire** le dépôt en C.E.T. de nombreux types de déchets, à commencer par les **déchets dangereux**.

9. **Interdire**, à partir de 2002, le **dépôt de déchets industriels bruts** en C.E.T.

10. Réduire à 9 % du total des déchets ménagers et industriels mis en Centre d'Enfouissement Technique en 2010 et y interdire le dépôt des déchets organiques dès 2005.

En ce qui nous concerne, nous pensons que les collectes sélectives, à domicile, sont les plus aptes à assurer le succès d'une collecte efficace des déchets. Nous suivons le dossier.



Lasne, la perle du Brabant wallon...

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

Présidence: Yves LIMAUGE
au 633 28 23

Secrétariat et rédaction :
Didier GELUCK au 633 30 24
Trésorerie :

Joël DULLIER au 654 09 02

Groupe Sentiers :
Pascale LAMBERT au 633 64 90
Paul LECHARLIER au 633 15 87

Réserve naturelle du Ru Milhoux:
Erik SEVERIN au 653 55 79
après 20h.

Conservateur de la Réserve
Eric de MEVIUS au 633 30 29

Eau et pollutions :
Alain CHARLIER au 633 41 93
après 18h.

Urbanisme, Aménagement du territoire : Fernand DEBREYNE au
633 13 50

Groupe Batraciens :
Johanna LEUPEN au 633 24 71

Contacts avec les écoles. Flore, faune : Françoise TOBIE au
633 35 03

**SAVIEZ-VOUS
QUE...****L'homme ne pourrait se
passer du ver... de terre**

Rien n'est plus utile pour la santé du sol, des plantes, des animaux et de l'homme, que ce petit être filiforme et nu. Le ver, ou lombric est hermaphrodite, c.à.d. mâle et femelle, mais il doit s'accoupler pour se reproduire. On peut l'observer de bon matin dans tous les jardins où la terre est saine mais il disparaît au moindre bruit. Apparemment très discret le jour, il peut être vif comme l'éclair la nuit, pour échapper à la lumière qu'il ne supporte pas.

Cette petite créature frétilleante peut vivre longtemps et engendrer plus de 600 descendants par an, appréciés par ailleurs des oiseaux, hérissons, taupes et autres musaraignes qui en font leur dessert.

De plus, le ver de terre a reçu de la nature des missions tout à fait particulières : il travaille pour nous nuit et jour, sans faire de bruit, sans arrêt, période des amours comprise -ce qui n'est pas nécessairement de tout repos -et creuse de nombreuses galeries souterraines qu'il consolide en sécrétant un mucus spécial.

C'est là qu'il rassemble toutes les matières organiques se trouvant sur son chemin et les entraîne dans les profondeurs du sol où elles se décomposent. Ensuite, par son tube digestif, il les transforme en humus de tout premier choix. Ce qui contribue à aérer et drainer le sol, augmente la capacité du sol en rétention d'eau et facilite la pénétration des racines.

Sans cet infatigable fouineur, le sol serait sans vie, compact, anaérobie, stérile. Par sa présence, il rend la terre fertile, riche en humus, source de vie.

**LE SOL EST SON UNIVERS
ET LUI REVIENT À PART ENTIÈRE.**

Vous voulez des exemples visibles de ses activités ?
En voici quelques-uns :

- Vous avez certainement déjà observé au hasard de vos randonnées en forêt, ces centaines de feuilles enroulées sur elles-mêmes en forme de "cigarillos", plantées à la verticale dans le sol, pour faciliter leur acheminement sous terre : c'est lui.
- Les brins d'herbe laissés sur place après avoir tondu la pelouse ou les pétales de fleurs qui disparaissent peu après : c'est lui.
- Les petites déjections en forme de cônes observées au printemps et ramenées à la surface du sol : c'est encore lui.

L'utilité du ver de terre est reconnue partout dans le monde. Certaines variétés produisent de grandes quantités d'humus en peu de temps, tel le "Tennessee-Wiggler", introduit en Europe en vue de faire de l'élevage, source, entre autres, de production du fameux "Lombricompost". En culture biologique, la terre devient tellement meuble au contact du lombric, que l'usage de la bêche devient inutile (sauf, bien sûr, pour creuser un fossé ou planter un arbre). Si nécessaire, elle sera remplacée par la fourche-bêche qui a le grand avantage de ne pas blesser ni découper le ver de terre, mais aussi d'épargner les racines des plantes, en travaillant le sol sans retournement. On rencontre peu le ver de terre dans les terrains secs et sablonneux.

Par contre, un léger apport d'engrais calcaire (maërl, lithothamne) rendra celui-ci plus actif et prolifique en terre lourde, car il a une préférence pour les sols légèrement alcalins. Plus vous apportez de matières organiques en surface, plus vous aurez de lombrics.

Si la richesse du sol en vers de terre est normale, ils produiront chaque année 200 kg à l'hectare du meilleur engrais qui soit, le "complexe argilo-humique", mélange des matières organiques digérées aux substances minérales existantes dans le sol. Ils luttent même contre les maladies cryptogamiques, telles que le mildiou et la tavelure en tirant du sol, pour les transformer, les feuilles recouvertes du mycelium des champignons et préviennent ainsi la propagation des spores.

Rappelons que le ver de terre nous est très précieux, il contribue à structurer le sol, il joue un rôle primordial dans la production d'humus, élément vital de la nourriture dans la chaîne alimentaire. Ainsi, chaque fois que nous travaillons la terre, nous devrions penser à lui, à cette vie laborieuse qui gît sous nos pieds et qui nous veut du bien.

**Comment pouvons-nous protéger et favoriser
cet allié inespéré ?**

- **En couvrant le sol en permanence avec de la matière organique.** Cela permet au ver de terre de séjourner dans les couches superficielles du sol, tout en étant à l'abri de la lumière et des prédateurs.
 - **En évitant tout apport d'engrais soluble,** qui représente une terrible nuisance pour tous les habitants du sol. La moindre averse dissout l'engrais et forme un liquide riche en sel qui brûle le ver de terre. Voyez sur vous-même l'effet corrosif d'un peu de sel sur une égratignure...
 - **Ils ne méritent pas non plus toute la panoplie des produits de synthèse** mise à notre disposition par de savantes publicités, et due à l'ingéniosité de notre toute puissante industrie chimique. Elle ne sert en définitive qu'à empoisonner, tuer, ou au mieux, à éloigner du terrain ce que nous voudrions protéger.
- Notre rôle à nous est d'apprendre à comprendre les mécanismes de notre environnement par l'observation, l'admiration et une solide dose d'humilité, face à une nature qui peut si facilement se passer de nous.

Erik SEVERIN

Ref. : " Gardening without chemicals" Hodder & stoughton 1996
"Mon paradis" Heinz Erven- Coll. Terre vivante 1984.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'asbl LASNE NATURE

JEUDI 30 OCTOBRE 1997 À 20 h

Centre sportif et culturel de Maransart, rue de Colinet

à l'ordre du jour :

1. Rapport d'activités de l'exercice 1996-1997.
 2. Nomination du commissaire aux comptes.
 3. Rapport financier de l'exercice.
 4. Perspectives pour 1997-1998.
 5. Divers.
- Verre de l'amitié.

Ce texte tient lieu de convocation. Les membres effectifs recevront par la poste une convocation personnelle.

TOUS LES MEMBRES, AUSSI BIEN ADHÉRENTS QU'EFFECTIFS sont les bienvenus à l'assemblée générale.



ATTENTION



Fin juin, une fois de plus, une de nos lectrices nous alerte : son chien vient d'être empoisonné, mort en quelques minutes dans d'épouvantables convulsions. Son vétérinaire appelé d'urgence n'a pu que constater les faits dus selon lui à un empoisonnement par un poison du type strychnine.

Cette dame, révoltée porte plainte à la police, rédige une lettre qu'elle envoie à toute la presse et est bien décidée à se battre pour que cessent ces pratiques.

Elle écrit "après m'être renseignée auprès de mes voisins, des vétérinaires et des autorités de la région, il apparaît que les empoisonnements sont monnaie courante dans notre commune et même dans tout le pays"... "Que se passera-t-il si un jour un enfant en bas âge décide de mettre en bouche un de ces appâts empoisonnés ? Je n'ose l'imaginer... Les poisons ne sont pas sélectifs. Ils tuent sans distinction de races et d'espèces. L'argument de leur utilisation pour éliminer les animaux nuisibles ne se justifie donc absolument pas puisqu'ils peuvent tuer des espèces protégées."

La grande presse a fait largement écho à cette lettre. Le SOIR rapporte un entretien que son correspondant a eu avec le responsable de la gendarmerie qui avoue la difficulté d'enquêter puisqu'il lui faudrait un mandat pour pénétrer dans une propriété privée tandis que pour découvrir ceux qui auraient vendu la strychnine (qui ne figure plus sur la dernière liste des produits phytopharmaceutiques et est donc aujourd'hui interdit) il faut un réquisitoire du juge.

Le prétexte souvent évoqué, est la prolifération des renards, argument repris par le journal.

Deux jours plus tard, le SOIR revenait au sujet et donnait la parole à Roland Gillet, président du Conseil de l'Environnement de Bruxelles capitale: "Je voudrais mettre fin à cette chasse aux sorcières. Le renard est un prédateur exceptionnel : sans lui, on est envahi par les mulots, les rats, etc. Et parler de la prolifération n'a pas de sens: le renard s'autorégularise. Mais cet animal gêne les chasseurs. Il risque de tuer les lapins qui, eux, n'appartiennent pas à la nature mais aux chasseurs... Ceux-ci mettent du poison pour éliminer les renards. Mais les

La chronique de Françoise Bortels

À LA RECHERCHE DES GENS DE CHEZ NOUS (VI)

Originaire de Plancenoit, Alfred HOSTE, âgé de 83 ans est devenu paveur à 17 ans.

Choix délibéré ? La question ne se posait pas.

Né d'un père paveur, il deviendrait paveur à son tour, tout comme ses frères.

L'apprentissage du métier s'est donc fait naturellement sous la houlette du père.

L'heure des repas, qui réunissaient la famille autour de la table, était propice aux explications paternelles.

Ainsi s'est transmis un savoir-

faire, de génération en génération.

Le métier est dur, le plus dur après

celui de mineur a-t-on coutume de dire.

Pourtant monsieur Hoste n'a jamais souffert ni du dos, ni de l'estomac.

À la mort de son père, il devint indépendant, débutant ses longues journées dès 7 heures du matin.

Il a oeuvré principalement pour les communes de Mont-St-Guibert, Court-St-Étienne et Lasne où on lui doit, entre autres, le pavage des rues de Fichermont, du Bois Paris et de Caturia. De nombreux particuliers ont également fait appel à ses bons services.

Le travail était rémunéré à la pièce ou au mètre.

Quant à la matière première, elle était fournie, comme nous en parlions précédemment, par les carrières de Plancenoit pour les pavés blancs et celles de Quenast pour les pavés bleus. Suivant les communes où notre paveur



Carrière de Plancenoit au début du siècle.

exerçait ses talents, ils étaient acheminés soit par camion, soit par train.

Les outils étaient fabriqués et entretenus par le forgeron local, dans ce cas-ci, celui de Plancenoit dont l'atelier se trouvait rue Là-Haut.

Outre la brouette et la claie à sable, le paveur utilisait le marteau qui servait à poser les pavés sur une couche de sable bien tassé, la dame (ou encore hie ou demoiselle) qui permettait de les enfoncer et l'épinoir ou pince, barre de fer employée pour les desceller.

F.B.

chiens et les chats sont aussi victimes. Et, un jour peut-être, un moutard. Comme toujours en Belgique, il faudra une catastrophe pour que l'on réagisse". Certains rétorqueront qu'il faut garder son chien chez soi. C'est vrai, et nous avons à plusieurs reprises insisté pour que les propriétaires de chiens surveillent mieux nos amis à quatre pattes et évitent de les laisser errer. Ces chiens errants, occasionnement des dégâts aux jardins, au gibier, éventrent les sacs poubelles quand ils n'agressent des passants. Ceci dit, NUL N'A LE DROIT D'EMPOISONNER, DE TUER UN ANIMAL DOMESTIQUE sous prétexte qu'il est sorti de son territoire.

Notre correspondante demande que toute mort suspecte soit signalée à la Ligue Royale Belge pour la protection des oiseaux (qui s'occupe aussi de mammifères) au n° 02 / 521 28 50 qui fera éventuellement procéder aux analyses nécessaires.

Promenade du 6 juillet

Le mot " bon enfant " qualifierait bien notre promenade de ce 6 juillet.

Quelques amateurs de balades conviviales s'étaient retrouvés. Ils ont marché, écouté les oiseaux, admiré cette nature qui jamais ne nous lasse, devisant et philosophaient au gré de leurs pas. Surprise fut la visite inattendue du jardin de l'ancienne cure de Couture-St-Germain dont le propriétaire, alerté par les aboiements de son chien, nous ouvrit fort aimablement la grille et nous fit les honneurs du lieu.

Merci, Monsieur, de nous avoir partagé un moment de poésie et de rêve. Nous nous en souviendrons. Merci aussi à Françoise, notre guide, pour sa compétence et sa disponibilité.

M.-M. Lecharlier.



13^{ème} édition du
SALON VALÉRIANE

VENDREDI 5 de 10 à 21h SAMEDI 6
ET DIMANCHE 7 **SEPTEMBRE** de
10 à 19h.

Salon international pour notre
santé et celle de la terre.
Palais des Expositions à Namur.
Thème : JARDIN NATURE, JARDIN
SANTÉ.

Plus de 250 exposants.
Conférences, débats, ateliers pour
adultes et pour enfants, garderie
pour les petits.
Tarif 160 F. (300 pour les 3 jours) -
gratuit pour les moins de 12 ans.
Programme détaillé chez
NATURE & PROGRÈS
rue de Coquelet, 24 - 5000 Namur.
Tél.: 081 / 22 60 45 - Fax: 081 / 22 53 45

L'APNE

asbl pour la Protection de la Nature
et de l'Environnement

fête ses 25 ans

SAMEDI 4 **OCTOBRE**

journée d'excursion en car sur le
thème : COMMENT RÉUSSIR UN
LOTISSEMENT
Visite d'une dizaine de lotissements
en Brabant wallon.
Rendez-vous à 9h30 sur le parking
de la gare de La Hulpe.
12h30 : déjeuner à la ferme de la
Tourelle à Ways.
Retour à La Hulpe vers 17 heures.
Inscriptions et paiement du déjeu-
ner en versant la somme de 550
F. au CCP 000-0262428-43 de
APNE-La Hulpe avant le 15 sep-
tembre.
Qu'est-ce qu'un lotissement ?
Qu'est-ce qu'un lotissement réussi ?

TROIS Sites INTERNET de la Région wallonne

Une multitude d'informations en
consultation libre et immédiate.

1. Site internet du cabinet.

L'actualité politique en matière
d'Environnement, de forêts, de chas-
se, de pêche, de conservation de la
nature, de ressources du sous-sol et
d'agriculture.

<http://envagri.wallonie.be>

2. Site internet de la DGRNE

(Direction Générale des Ressources
Naturelles et de l'Environnement).
Toute l'information sur les déchets,

l'eau, l'air, le sol, la forêt, la chasse, la
conservation de la nature, la préven-
tion et le contrôle des pollutions.

<http://www.rw.be/mrw/dgrne>

**3. Site internet "Biodiversité en
Wallonie".**

Toute l'information sur l'écologie et la
répartition des principaux groupes
écologiques, sur les statuts de protec-
tion et sur les actions concrètes
menées pour maintenir et développer
la biodiversité.

<http://www.rw.be/dgrne/sibw>

Visite aux
JARDINS D'AYWIERS

VENDREDI 3, de 13 à 18h, SAMEDI 4
ET DIMANCHE 5 **OCTOBRE** de 10 à
18h

Seront présents comme chaque fois
M. et Mme PRADES
(La culture des cucurbitacées) M. et
Mme SEVERIN (le compost de
broussailles) et des experts en taille
des arbres et conseils divers.
SAMEDI 4 à 15h : Conférence de
Ivo PAUWELS rédacteur en chef de
"Jardins d'Eden" : PLANTES
VIVACES
DIMANCHE 5 à 11h : Conférence
de Christiane PERCSY : PLANTER
DES HAIES, POURQUOI ? COM-
MENT ?
SAMEDI à 11h ainsi que
DIMANCHE à 11 et 15h, visite gui-
dée des jardins de l'abbaye.
Entrée 200 F. (gratuité pour les
enfants).

3^{ème}

VÉLOBRANÇONNE

DIMANCHE 12 **OCTOBRE**

DÉPART : entre 9h30 et 11h à
l'Athénée royal de Rixensart,
rue A. Croy 14, 1330 Rixensart.
Durée : environ 4 heures + pause de
midi.
Restauration : repas campagnard
dans lieu abrité.
Prix démocratiques.
Rythme : à la portée de tous (à par-
tir de 8 ans).
Inscription sur place : 400 F.
par équipe de 2 à 6 .
Location de vélos possible.
Réservation souhaitée.
Org. Pro Vélo asbl, rue E.Solvay,
32a, 1050 BRUXELLES
TEL. : 02 /502 73 55 - FAX : 502 86 41

44^{ème}

**JOURNÉE NATIONALE
DE LA PROTECTION
DE LA NATURE**

DIMANCHE 12 **OCTOBRE**

Tervuren. Thème : LE RÉSEAU
ÉCOLOGIQUE À SAUVEGARDER
ENTRE LA FORÊT DE MEERDAAL,
LA FORÊT DE SOIGNES ET LE
BOIS DE HAL

Programme :

09h00 : rendez-vous à la British
School, Leuvensesteenweg, 19 à
Tervuren.

10h00 : début du colloque sur le
thème du réseau.

À partir de 12h00 : restauration.

14h00 : départ de 2 excursions.
Secrétariat : rue des ÉCOLES, 21
5670 VIERVES SUR VIROIN.

TEL. : 060 /39 98 78.



Lasne nature

vous invite le mercredi 5 NOVEMBRE à 20 heures

à la CONFÉRENCE ILLUSTRÉE de Jean-François MALJEAN
Ingénieur agronome, Laboratoire d'écologie des prairies de l'UCL

**LA HAIE DANS LA VIE RURALE
et l'expérience de Chastre**

Centre sportif et culturel de Lasne, route d'Ohain

Entrée libre



Bonjour les amis !

DURANT LES VACANCES NOUS INTERROMPONS L'ÉTUDE DE LA MARE pour vous parler de la ferme.

Cet été, des visites de fermes ont été organisées par diverses associations. À Lasne, c'est la ferme Hannotelet de M. et Mme De Coene, rue d'Anogrune, qui a largement ouvert ses portes aux visiteurs le premier week-end de juillet.

Ils ont été très nombreux à s'y presser, enfants en tête. Nous avons pu nous promener et pénétrer partout.

Dans les étables, les enfants (dont certains visitaient une ferme pour la première fois) caressaient à loisir des veaux de quelques jours tenant à peine sur leurs pattes, les lapins alignés dans leur clapier, les petites chèvres réfugiées dans un abreuvoir

de l'étable, ou admiraient le grand troupeau de vaches réparti dans plusieurs vastes bâtiments. Nullement dérangées par tout ce va-et-vient les hirondelles qui entraient et sortaient par les portes grandes ouvertes allaient nourrir leurs petits blottis dans les nids accrochés aux poutres et plafonds.

La maîtresse des lieux s'affairait de



tous côtés et emmenait les visiteurs dans la salle de traite des vaches, puis dans la laiterie où elle expliquait en détails tout le cheminement du lait,



depuis la traite, jusqu'à la fabrication du beurre.

Pendant ce temps, on vendait les produits de la ferme tandis qu'un attelage tiré par deux beaux chevaux bais emmenait en promenade, des groupes d'enfants.

Lasne Nature

JUNIOR

qu'elle n'a pas encore eu de veau. Si c'est un mâle, on l'appellera TAU-REAU. Le BOEUF est un taureau castré, c'est-à-dire dont on aura procédé à l'ablation des testicules, ce qui l'empêchera de féconder la vache. Il engraissera plus rapidement pour produire de la viande.

Au dernier recensement de 1995, on dénombrait en Belgique 3 millions de bovins, dont 673.000 vaches laitières.

FICHE D'IDENTITÉ ET MOEURS

Les bovidés mugissent, meuglent ou beuglent.

La vache porte une sorte de boucle d'oreille avec un numéro. C'est sa fiche d'identité. Elle la suit tout au long de sa vie. On connaît ainsi sa date de naissance, les vaccins qu'elle a reçus, à qui elle a appartenu, etc.

À partir de deux ans et demi la vache peut avoir un veau.

Quand le veau est né (après neuf mois de gestation comme chez les humains) elle donne en moyenne de 25 à 30 litres de lait par jour pendant 300 jours par an.

Le lait de la vache se trouve dans ses mamelles. Celui-ci appelées pis est divisé en quatre quartiers.

ET VOILÀ LE LAIT

On traite les vaches deux fois par jour. Si dans certaines petites fermes, la traite à la main est encore pratiquée, les machines à traire ou trayeuses sont depuis longtemps largement utilisées. Dans les exploitations de quelque importance, les vaches sont amenées par groupe dans la salle de traite.

Avant la traite, le pis de chaque vache est nettoyé; on place les gobelets de la trayeuse sur les trayons (extrémités du pis) puis la machine aspire le lait avec douceur. Celui-ci est envoyé par des tuyaux dans un grand récipient de verre qui permet de constater la quantité et l'aspect du lait (le fermier est payé en fonction de sa qualité). Il est filtré, stocké dans un grand conteneur refroidi et n'est à aucun moment en contact avec l'air.

DE LA VACHE À LA TARTINE

UN ANIMAL FAMILIER QUE NOUS CONNAISSONS MAL :

La vache fait partie de la famille des bovidés.

C'est un mammifère ruminant : elle mâche l'herbe qui revient de son estomac avant de l'avalier pour de bon. Elle sert avant tout à donner du lait.

Chaque jour, à la belle saison, elle broute près de 50 kg d'herbe dans la prairie.

Elle passe de 10 à 13 heures par jour couchée. Le reste du temps elle broute en prairie ou mange et boit à l'étable. L'hiver, et quand la température est trop basse, elle rentre à l'étable où elle reçoit du foin, herbes coupées et fanées, mais aussi de la nourriture conservée en silos de même que des aliments concentrés.

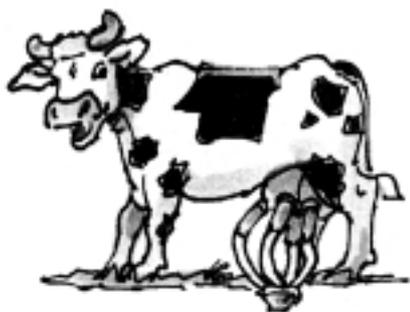
Elle boit de 80 à 100 litres d'eau par jour, la contenance d'une baignoire.

LA VACHE



LIENS DE FAMILLE

Le petit de la vache s'appelle le VEAU. Si c'est une femelle, on dira à partir de l'âge de 6 mois que c'est une GÉNISSE. Ce nom désigne une jeune vache tant



TRAITEMENT À LA FERME

Le lait est gardé jusqu'au moment de son passage dans la centrifugeuse où la CRÈME est séparée du PETIT LAIT. Ce petit lait ou lait écrémé, sera utilisé de diverses façons et plus particulièrement pour nourrir les veaux. Le beurre est obtenu à partir de la crème qui, battue, travaillée dans une BARATTE, deviendra un bloc compact. Tel quel, ou salé, ce beurre sera conditionné en paquets de 250 ou 500 gr. Il portera le nom de BEURRE DE FERME. Le liquide qui reste de ces opérations est le lait battu ou babeurre.

QUELQUES CHIFFRES

Au départ, le lait contient en moyenne un peu moins de 4% de matière grasse. Pour rendre le lait moins riche en graisse, on l'écrème. Il y a donc du lait entier (qui contient au moins 3,5% de matière grasse), du lait demi-écrémé (de 1,5 à 1,8 %), du lait écrémé (au maximum 0,3%) et même... du lait écrémé aux 3/4.

À LA LAITERIE

La plus grande partie du lait produit dans notre pays est acheminé vers les laiteries. Des CAMIONS-CITERNES, qui peuvent contenir 15.000 litres, passent tous les deux ou trois jours dans les fermes afin d'y récolter la production de lait. À son arrivée à laiterie, le lait est contrôlé et mélangé à d'autres arrivages dans d'immenses cuves de 100.000 litres, à une température de 6° c. Les laiteries mettent en bouteilles ou en cartons les divers types de lait, fabriquent le beurre appelé BEURRE DE LAITERIE et quantité de dérivés. Il y a trois façons de traiter le lait.

LA PASTEURISATION

Le lait est chauffé durant 15 secondes à 75° c. Il garde son goût et toute sa valeur nutritive... mais on ne peut le garder que 7 jours maximum, au frigo.

LE LAIT UHT

(Ultra Haute Température) Chauffé de 135 à 150° c durant deux à cinq secondes, il est brusquement refroidi avant d'être placé dans un emballage stérile. Le lait garde ainsi mieux son goût et sa valeur nutritive.

LA STÉRILISATION

Le lait est chauffé à 135° c pendant quelques secondes. Après refroidissement, il est mis en bouteille de verre et dans sa bouteille, il est chauffé à 110-120° c pendant 10 à 20 minutes. On peut le garder au frais, mais hors du frigo, durant 160 jours tant que son emballage est fermé. Cependant, on en change le goût et il perd de sa valeur nutritive. La place nous manque ici pour évoquer toutes les transformations du lait. Il sert bien sûr de base à de nombreux produits : du lait en poudre au lait concentré, du simple fromage blanc aux fromages les plus raffinés (ils sont des milliers à travers le monde) du yaourt au kéfir. Le lait génère une importante activité artisanale ainsi qu'une énorme industrie de transformation.

IL Y A LAIT ET LAIT

Faut-il rappeler que le LAIT MATERNEL, est un élément essentiel et le meilleur aliment du début de la vie des nourrissons.

LE LAIT DE CHÈVRE

On en fait du yaourt et divers fromages. Il est parfois donné à de jeunes enfants allergiques au lait de vache.



LE LAIT DE BREBIS

Il contient deux fois plus de matières grasses et de protéines et sert lui aussi à la fabrication de certains fromages.



et enfin, les boissons au SOJA.

Appelées lait de Soja elles n'ont bien sûr rien du lait puisque le soja est une plante. Elles remplacent le lait pour certaines personnes allergiques au lait de vache, contiennent moins de protéines et de calcium, mais sont riches

en fer.

Le lait est un aliment vraiment très utile. Un des secrets du lait, c'est le calcium, important pour avoir de bonnes dents et des os solides. Le lait nous donne des protéines, nécessaires pour les muscles, des lipides (matières grasses) et des glucides (sucres, chaleur et énergie), des vitamines B2 et B12, A, (sauf le lait écrémé) nécessaires à la croissance et D, qui aident le calcium à se fixer sur os et dents.

DANGER

On dit parfois que lorsqu'on a avalé un produit dangereux pour la santé (produit d'entretien, eau de javel, etc.), il faut boire du lait. C'EST FAUX ! Si cela nous protège contre certains poisons, il en rend d'autres plus dangereux encore. Mieux vaut appeler un médecin ou le CENTRE ANTIPOISONS (dont le nouveau numéro pour tout le pays est le 070/ 245 245).

L'essentiel de la documentation concernant LA VACHE est repris du journal "Merci Lait" édité par l'ORPAH, l'Office Régional de Promotion de l'Agriculture et de l'Horticulture.

SAVIEZ-VOUS QUE...



Les sacs en plastique souple et lisse, déliés aux caisses des supermarchés pour emballer vos achats, conviennent à merveille pour vos bottes en caoutchouc ?

Que ce soit à usage professionnel ou non, le fait de chausser ces sacs avant d'enfiler vos bottes vous permet de les mettre ou de les retirer avec plus de facilité. Il serait utile d'avoir toujours des sacs propres de réserve.

De plus, c'est une bonne forme de recyclage.

(Cela dit, nous préconisons toujours d'emporter des paniers à provisions et de refuser les sacs en plastique. Il faut bien dire, que quoi que nous fassions, certains de ces sacs finissent toujours par atterrir chez nous !)



ENCORE ET TOUJOURS CES HAIES

Dans nos bulletins précédents les articles d'Erik Severin, consacrés aux haies, ont amené quelques-uns de nos lecteurs à nous demander des précisions

Au risque de nous répéter redisons ce qu'il est conseillé et déconseillé de planter à Lasne, et pourquoi.

Ce qui doit être exclu :

Les lauriers-cerises et autres exotiques qui sont souvent victimes de fortes gelées, les ormes décimés par des épidémies, les thuyas et bien sûr les conifères, pour les raisons - mais ce ne sont pas les seules - qu'ils nous privent de la diversité de nos haies indigènes, de leurs silhouettes, leurs fleurs, leurs couleurs, leurs fruits.



Les conifères sont des arbres de haute taille qui étant donné leur verdure dense et persistante sont grands mangeurs de soleil et de lumière. Il suffit de passer à côté d'un bois de sapins pour s'en rendre compte. Un arbre de 15 mètres projette à midi une ombre au sol de 52 mètres. De novembre à janvier l'ombre est de 3 à 6 fois sa hauteur, selon l'heure.

Ils protègent contre le vent, juste derrière les arbres, mais au-delà, ce sont des tourbillons.

S'ils fournissent une protection opaque vis-à-vis des voisins, ils se dégarnissent par la base SANS POSSIBILITÉ de les rajeunir par une taille, car ils ne produisent pas de rejets.

La photo ci-dessus illustre ce phénomène : les sapins anciens ont grandi et se sont dégarnis du bas. Sur plusieurs mètres de hauteur, ils ne protègent, ni n'isolent plus des regards du passant. Il a été planté derrière ces troncs d'arbres une deuxième rangée qui en grandissant perd à son tour les branches du bas. Une troisième rangée

connaîtra le même sort.

Que de rues, de chemins, de sentiers bordés d'une muraille de thuyas qui montent la garde et nous donnent l'impression de nous promener dans quelque allée de cimetière.

Si en règle générale les haies opaques et hautes isolent de la voie publique elles privent les occupants des maisons de toute échappée sur les paysages environnants ou lointains.

Nous connaissons des propriétés si bien "protégées" que leurs occupants se privent d'admirer des paysages splendides qui, au delà de haies plus basses, se déploieraient autour d'eux. A quoi sert-il d'habiter un aussi beau village si c'est pour s'enfermer dans un quadrilatère de haies sans âme ?

CE QUI PEUT ÊTRE PLANTÉ

Contrairement à une croyance ou aux "arguments" de certains vendeurs, les conifères et autres thuyas ne sont pas les seuls à conserver leur feuillage en hiver.

Le HOUX, l'AJONC, la BRUYÈRE sont persistants. Le TROËNE com-

mun (Ligustrum) et le GENÊT À BALAI sont semi-persistants tandis que certains feuillus sont marcescents, c'est-à-dire qu'ils ne perdent leurs feuilles qu'à la pousse des nouvelles. Ce sont le HÊTRE, le CHÊNE PÉDONCULÉ, le CHARME, et, dans les espèces non-indigènes dont il convient de ne pas abuser : le BUIS, la VIORNE PERSISTANTE, l'ARGOUSIER, le PYRACANTHA, le BERBERIS

sont des persistants.

Les haies constituées de mélanges d'espèces sont les plus belles. Elles produisent des feuillages de couleurs variées, des fleurs, des fruits à diverses époques. En cas d'hiver rigoureux (oui, cela peut encore arriver), seul l'un ou l'autre plant périra peut-être. Il suffira de remplacer les sujets atteints ou de laisser se développer les espèces voisines.

Parmi les plants à feuilles non persistantes, citons les espèces indigènes suivantes :

Le BOULEAU VERRUQUEUX OU BLANC, le SORBIER DES OISELEURS, le SAULE, l'AUBÉPINE, le NOISETIER, le SUREAU À GRAPPES, le FRÊNE COMMUN, L'ÉRABLE SYCOMORE et le CHAMPÊTRE, le MÉRISIER, l'AULNE GLUTINEUX, le CORNOUILLER MÂLE et SANGUIN, la VIORNE OBIER, l'ÉGLANTIER, les GROSEILLIERS ÉPINEUX et ROUGE, le CASSIS, la MYRTILLE.

Le feu bactérien peut atteindre certaines espèces telles que le sorbier, l'aubépine ou le pyracantha. Il convient de les surveiller et de les tailler sévèrement à l'apparition des premiers symptômes.

(L'essentiel des renseignements contenus dans cette note sont repris d'écrits et de listes dressées par Madame Ch. Percsy pour un fascicule édité par AVES.)

Avez-vous versé votre cotisation au compte 001-2326233-55 de l'asbl Lasne Nature 1380 Lasne ?

C'est elle qui nous permet d'éditer ce bulletin.

Elle est encore bien souvent présente en septembre dans nos jardins :

LA CAPUCINE, REINE DES SALADES

Feu d'artifice de couleur, la capucine est un régal pour les yeux et le palais. Malgré son parfum très léger, cette fleur possède un goût piquant très surprenant. Apéritive et stimulante, elle est riche en vitamine C. Les fleurs, les feuilles et même les fruits sont comestibles. On en compose des salades colorées dont la saveur poivrée rappelle celle du cresson. Les corolles orange et jaunes décorent et parfument des sandwiches, des sauces ou des potages. Les boutons floraux et les fruits s'utilisent en condiments confits au vinaigre, boutons souvent consommés comme substituts des câpres.

Évitons, lorsque nous consommons des fleurs comestibles, de les prendre le long des routes ou de zones polluées. Celles vendues chez les fleuristes et souvent traitées chimiquement sont elles aussi à proscrire.

Avez-vous visité récemment le site du Lion de Waterloo ?

Dans la négative, n'y allez pas !

Attendez sa rénovation annoncée et promenez-vous plutôt dans les chemins et sentiers du champ de bataille (cf. promenade n°8 du livre "Lasne et ses balades" ainsi que son chapitre consacré à la bataille du 18 juin 1815). Admirez les vues, les divers monuments et ne manquez pas le musée du Caillou et le musée Wellington.

Si vous avez été récemment au "Lion", vous avez pu constater que le site en est devenu très décevant.

(Imaginez un touriste venu de l'autre côté du monde pour voir cela !) En effet, avant d'atteindre le pied de la butte, vous passerez devant une baraque à frites, un abri fait de parapings, des débits de boissons, des aires de jeux (minikarting, ...), de grands parkings mal empierrés, des enseignes publicitaires lumineuses, avec en prime des détritrus un peu partout.

Quand on pense que ce site est censé commémorer une bataille qui fit des dizaines de milliers de morts, on ne peut qu'accueillir positivement la décision du ministre de la Région wallonne, M. Collignon, et de l'asbl 1815, de rénover ce lieu chargé d'histoire.

Les visiteurs se faisant de moins en moins nombreux (moins de 200.000 sur l'année), il fallait faire quelque chose. Le but du projet est de requalifier le site et créer un " Centre d'interprétation historico-culturel structurant l'identité culturelle et historique de la région.

Cela s'est fait en d'autres lieux : songeons au mémorial de la seconde guerre mondiale à Caen en Normandie, au

ET LE LION qu'en pense-t-il ?

voyage au pays des impressionnistes dans l'Oise, etc.

Pour arriver à cela, trois niveaux d'intervention ont été étudiés :

- l'ensemble de la zone paysagère du champ de bataille,
- le hameau du "Lion",
- le centre d'interprétation de la butte du Lion (centre du visiteur)

1. Le site du champ de bataille

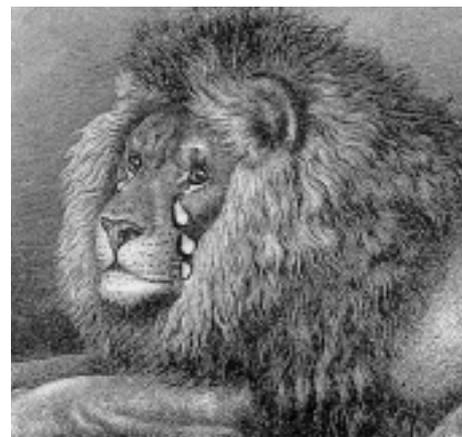
Il s'agit de définir le périmètre de protection paysagère qui viendrait renforcer le loi de 1914, d'aménager des circuits avec signalétique adéquate, d'aménager la RN5 Bruxelles-Charleroi en créant deux ronds-points pour marquer visuellement les entrées sur le champ de bataille.

2. Le hameau du Lion

- Un contournement du hameau serait aménagé et le long de celui-ci, des parkings (dissimulés à la vue) seraient créés.
- Cela libérerait un espace semi-piétonnier au centre du hameau.
- Les abords de la butte seraient nettoyés de tous les chancre et réaménagés.

3. Le centre d'interprétation

- Rénovation du panorama (restauration de la toile).
- Réalisation en sous-sol d'un parcours historique sur le thème " Waterloo, l'Europe de 1815 à nos jours". L'idée est de mettre en place une exposition du genre "J'avais 20 ans en 45".



- Aménagement de l'actuel centre du visiteur.
- Centre de documentation.
- Horeca avec vue sur la butte du lion.

Coût de tout cela ?

On nous parle de 400 millions financés par la Région wallonne et des investissements privés. 400.000 visiteurs par an sont espérés.

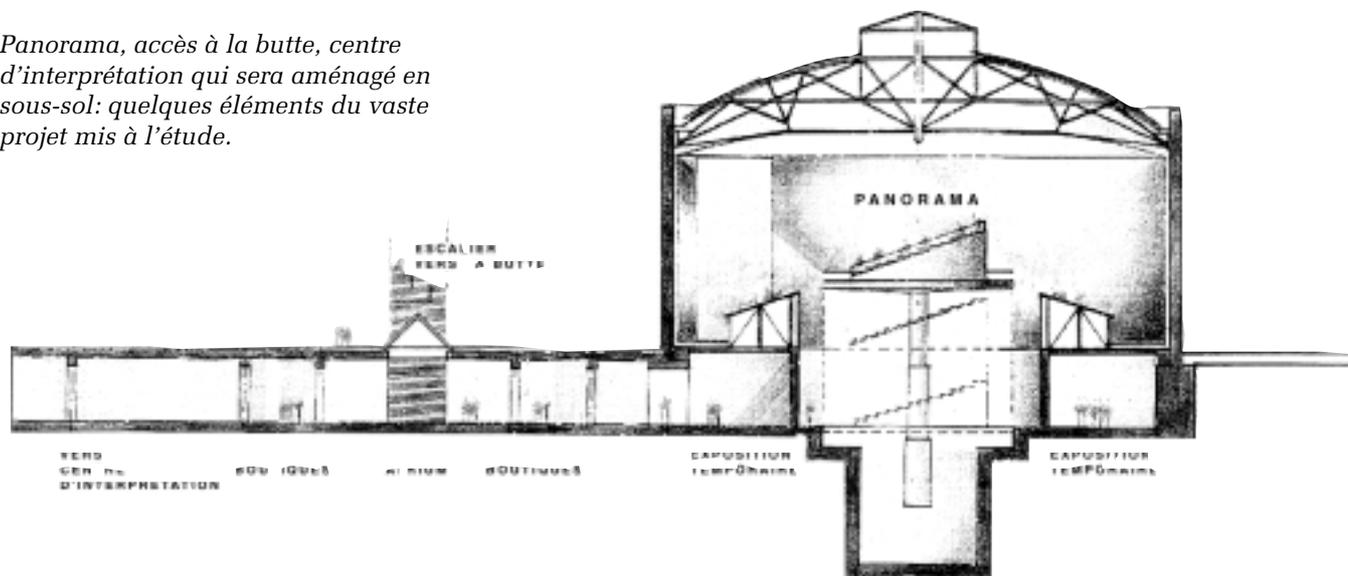
Pour conclure, il est bon que le projet existe; le site du champ de bataille doit être protégé et assaini.

Nous espérons que le projet aboutira, après consultation de tous les acteurs du site de Waterloo.

Yves LIMAUGE

Rappelons qu'une Intercommunale 1815 a été constituée. Elle réunit entre autres les représentants des communes concernées : Braine-L'Alleud, Genappe, Lasne et Waterloo. Plusieurs associations de défense de l'environnement de la région, dont la nôtre, ont demandé à être consultées et à faire partie du comité d'accompagnement prévu à cet effet. Elles ont été invitées début juillet à une première réunion d'information au cours de laquelle les principes du projet leur ont été exposés. Nous aurons certainement l'occasion de revenir au sujet, les projets actuellement assez généraux devant aller en se précisant et en s'affinant.

Panorama, accès à la butte, centre d'interprétation qui sera aménagé en sous-sol: quelques éléments du vaste projet mis à l'étude.





La Nature mise à mal

Mardi soir 16 juillet plusieurs appels téléphoniques nous alertent.

Route de Renipont, en face de l'avenue des Perdrix, au bord de la grande propriété bordée par ladite route, puis passant derrière la fontaine de Renipont et limitée par la rue du Ry-Beau-Ry et le chemin Vert, une grue est en train d'arracher une vieille et belle haie constituée surtout d'aubépines.

Après avoir arraché près de 170 mètres de ce vénérable témoin, la machine est tombée (heureusement) en panne. Ainsi, le lendemain quand nous nous sommes rendus sur place de bonne heure, nous n'y avons trouvé que quelques ouvriers chargeant dans un camion les cadavres des aubépines sacrifiées, et la grue dont une des chenilles pendait lamentablement.

Les services communaux, alertés de divers côtés ont fait immédiatement interrompre les travaux. Au dire d'un des exécutants, la haie doit faire place à une clôture.

Faut-il rappeler qu'au plan de secteur, nous sommes là en ZONE VERTE et ZONE DE PARC D'INTÉRÊT PAYSAGER et que l'on ne peut y exécuter aucun travail qui nuirait au caractère du site.

Un règlement communal adopté à l'UNANIMITÉ par le Conseil communal de Lasne en avril 1983, considérant qu'une "conservation maximale des arbres est nécessaire à la protection de l'environnement", détaillait les mesures de protection indispensables et les autorisations obligatoires à demander.

Il spécifiait en son article 2 que : nul ne peut sans permis préalable, écrit et exprès du Collège des Bourgmestre et Échevins:

- supprimer ou réduire des espaces verts, jardins ou parc affectés à la végétation;
- abattre des arbres, arbustes ou haies, isolés, groupés ou en alignement, ni accomplir des actes pouvant provoquer la disparition prématurée de ceux-ci "

Il nous semble pourtant qu'il manque au règlement une chose importante : une référence précise à la responsabilité des EXÉCUTANTS de ces travaux. En effet, il serait nécessaire d'exiger des entreprises qui procèdent à ce

genre d'abattage ou d'arrachage, qu'elles n'acceptent d'entreprendre le travail qui leur est demandé que sur présentation d'un permis délivré par la Commune.

Faute d'avoir exigé et reçu ce permis ils pourraient être considérés comme co-responsables de l'infraction.

Didier GELUCK

Il serait urgent de répertorier toutes les belles haies que possède encore notre village, comme on le fait pour les arbres remarquables. Par ailleurs nous sommes heureux de constater que la commune procède à de nombreuses plantations de fleurs. Les ensembles de fleurs sauvages sont particulièrement réussis.

MOUSSES EN DANGER

Depuis plusieurs mois, voire quelques années, des petits malins ont trouvé une nouvelle source de profit très très intéressante : il s'agit de l'arrachage de grandes surfaces de mousse dans les forêts de Wallonie, à l'usage des fleuristes qui s'en servent, soit séchée pour la confection de montages, soit fraîche pour conserver l'humidité de certaines décorations.

Le Conseil Supérieur de la Conservation de la Nature a souligné que ce type de prélèvements était de nature à détruire l'écosystème forestier.

Certains ingénieurs des Eaux et Forêts n'ont pas craint sur la base de l'Art.107 du Code Forestier et du décret du 29 février 96 sur la circulation en forêt, d'interdire ce type de pratique dans leur cantonnement, d'autres ont eu l'imprudence de faire une demande officielle de

"cueillette" à leur Commune. Un camion à destination des marchés matinaux aux fleurs de Bruxelles ou même de Rotterdam rapporte environ 300.000F.

Devant l'ampleur phénoménale prise par ce commerce, nous demandons à toutes les personnes sensibles à la conservation des milieux naturels et à l'avenir de ceux-ci de ne plus acheter de paniers et autres montages garnis avec ces mousses et d'en expliquer le pourquoi à leur fleuriste.

Nous sommes conscients que les détaillants et leurs clients ignorent généralement la provenance de cette "marchandise". Leur expliquer la raison de notre démarche est un service à rendre à la nature, et aux générations futures qui en hériteront.

(Communiqué de la section Ardenne de l'asbl "LES AMIS DE LA TERRE")

QUELQUES REVUES SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES REVUES SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES REVUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Des lecteurs nous demandent des noms de revues éditées en Belgique et consacrées à la protection de l'environnement, ainsi que la façon de se les procurer.

Voici quelques titres, mais il en est d'autres que nous présenterons dans nos prochains numéros.

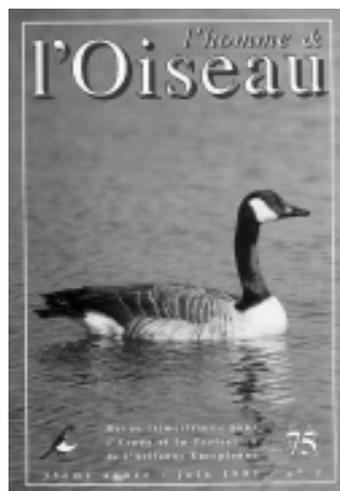
ADESA infor

Bulletin trimestriel de l'asbl d'Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents.

Cotisation annuelle minimum 300 F. (comprenant l'envoi du bulletin) à verser au compte 000-0947079-68 de l'asbl ADESA B-1460 ITTRE

AVES contact

(Aves : Les oiseaux, en latin) Revue bimestrielle illustrée de la Société d'Études Ornithologiques. Cotisation annuelle minimum (comprenant l'envoi de la revue) : 600 F. à verser au compte 000-0180521-04 de AVES asbl - B-4000 LIÈGE



L'HOMME ET L'OISEAU

Revue trimestrielle illustrée, en couleurs, pour la Protection de l'Avifaune Européenne, publiée par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.

Cotisation annuelle minimum de 450 F. à verser au compte 000-0296530-01 de la LRBPO-43, rue de Veeweyde B-1070 BRUXELLES.

IMAGINE

Magazine trimestriel illustré, en couleurs, consacré aux problèmes d'écologie et de société. Publié par Écolo.



TROTTOIR = PARKING ?

Tel Lasnois, quotidiennement, marche 3/4 d'heure.

Il me fait part de son étonnement quant au stationnement des voitures. Les conducteurs ignorent probablement, me dit-il, que l'on peut stationner sur la route, car régulièrement il me faut descendre du trottoir occupé par une voiture ou une camionnette à l'arrêt. Aussi bien en dehors de l'agglomération que dans le centre. Ici, il est de notoriété publique que les parkings installés par l'Administration communale sont inconnus de pas mal de personnes (voir le samedi et dimanche matin aux abords de la boulangerie)... Impunément ? Est-il donc si pénible de franchir à pied les quelques pas qui séparent les magasins des lieux de parking que tout le monde connaît ou devrait connaître ? De même que le Code de la route ? Encore faut-il vouloir qu'il soit appliqué...

M.M.L.

Nichoirs

Un ami des oiseaux a placé dernièrement 35 nichoirs à chouettes chevêches dans nos vieux vergers. Il a pu constater avec satisfaction que 14 d'entre eux avaient été visités et que, en mai à la période de couvainon, 16 étaient occupés et 22 jeunes ont été bagués.

De nombreux nichoirs artificiels pour hirondelles ont été placés et plusieurs d'entre eux ont été adoptés. Ces résultats encourageants font d'autant plus regretter qu'aujourd'hui encore, certaines personnes détruisent des nids patiemment construits par ces merveilleux oiseaux annonciateurs du printemps.

Abonnement annuel : 400 F. à verser au compte
001 2966398 20 ou 523
0402306 25 à l'ordre de
Imagine- rue du Séminaire 8,
B-5000 NAMUR

NATURE ET PROGRÈS

Revue bimestrielle illustrée, consacrée à l'agriculture biologique, la préservation de l'environnement, la santé et les ressources naturelles.
Abonnement annuel : 900 F. à verser au compte
068 0575350 70 de Nature et Progrès- 5000 NAMUR



ET APRÈS ÇA

... on viendra encore se plaindre des fermiers qui ceci et qui cela.



Ce dimanche 10 août au bas de la vallée à la Dame à Maransart, 21 vaches paissent paisiblement. Passent un ou des promeneurs. On soulève une clôture électrique. On passe. Et... on ne referme pas.



Et voilà. Tout va bien... sauf que 21 vaches la trouvent bien bonne et, vogue la galère, se dispersent. Les unes dans un jardin privé, les autres dans un champ de betteraves. Et par-ci et par-là, dans le



Bois Impérial. Et bonjour les dégâts.



Maintenant soyons sérieux et mettons-nous à la place des fermiers propriétaires du troupeau. Je ne sais si vous imaginez quelle entreprise c'est de récupérer 21 bêtes égaillées un peu partout sans compter les plaintes et frais éventuels suite aux dégâts causés aux propriétés d'autrui.

Et après ça... on viendra encore se plaindre des fermiers qui ceci et qui cela.



Paul LECHARLIER

NON à la DÉCHARGE

Dans notre dernier numéro, nous signalions que la Région wallonne avait publié l'arrêté du 12 février par lequel il était décidé "d'approuver définitivement le Plan Particulier d'Aménagement dit "de l'ancienne carrière Colinet de la commune de Lasne" et nous signalions, au moment de mettre sous presse, que le Conseil communal de Lasne avait mis l'examen de la destination de l'ancienne carrière à l'ordre du jour de sa séance du 20 mai.

Cette séance a eu lieu, suivie d'une autre, le 24 juin et une enquête de Commodo et Incommodo a été ouverte le 8 juillet concernant le plan d'expropriation et l'adoption provisoire dudit plan. L'enquête se clôturait le 22 juillet.

Notre association a envoyé quelques remarques en attirant l'attention des autorités sur la nécessité d'étayer la falaise de façon à arrêter le processus d'effondrement.

Par ailleurs, nous constatons un certain flottement dans les expressions dont on use dans les documents officiels pour désigner le site à exproprier. Tantôt, il est question de la "carrière dite Colinet", tantôt de la "sablière dite de Colinet". Naguère on parlait de la "carrière Troisième". Nous proposons aux autorités compétentes une suggestion qui consiste à dénommer désormais ce site de son ancien nom, la HUCHELOTTE. On pourrait plus tard, parler du "parc de la Huchelotte".

QUELQUES REVUES SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES REVUES SUR L'ENVIRONNEMENT • QUEL

PAYSAGES

les carnets de l'environnement Trimestriel illustré, en couleurs, publié par la Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement (Ministère de la Région wallonne)

Abonnement annuel : 500 F. à verser au compte
068-1055726 -05 de la DGRNE
B-5000 NAMUR avec la référence PAY.



ENLÈVEMENT DES GROSSES PIÈCES

OCTOBRE

Mercredi 1er dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du mercredi.
vendredi 3, les rues du vendredi.
lundi 6, les rues du lundi.
mardi 7, les rues du mardi.
jeudi 9, les rues du jeudi.

DECEMBRE

Lundi 1er dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du lundi.
MERCREDI 3, les rues du mercredi.
VENDREDI 5, les rues du vendredi.
MARDI 9, les rues du mardi.
JEUDI 11, les rues du jeudi.



AGENDA

SEPTEMBRE

- VENDREDI 5
SAMEDI 6 et
DIMANCHE 7 **13^{ème} SALON VALÉRIANE.**
Détails en page 5.
- MARDI 9 13h30 à Temploux, visite d'une exploitation d'arboriculture fruitière biologique (9 hectares dont 7 de pommiers à basses tiges).
Rue du Fayt, 7a - 5020 Temploux
Informations : CARAB asbl
rue Saint Médard, 4 - 1370 Jodoigne.
Tél.: 010/ 81 40 50 - Fax : 010 /81 43 46
- SAMEDI 13 **Promenade "CHAMPIGNONS"**
RENDEZ-VOUS à 13h30 au parking de la ferme du château de La Hulpe (entrée côté Gaillemarde). Guide: Luciano d'ANDREA (guide nature du Brabant).
- SAMEDI 13
DIMANCHE 14 **JOURNÉES DU PATRIMOINE** consacrées à l'archéologie. Programme des sites accessibles dans votre journal habituel.
- DIMANCHE 14 1^{ère} journée de la saison de **GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX.** Rendez-vous à partir de 9h30 au bord de la réserve, rue à la Croix,
(perpendiculaire à la rue de l'Abbaye).
Bienvenue à tout moment de la journée pour mener à bien les travaux d'entretien. Bottes indispensables. Potage à midi. Annoncez votre venue en téléphonant après 20h au 653 55 79 ou 633 30 29 afin que nous puissions prévoir le nombre d'instruments de travail nécessaires.
- DIMANCHE 14 Entre 14 et 18h, l'asbl "LES AMIS DU SITE DE MORIENSART" vous invitent à visiter la **TOUR DE MORIENSART.** Vous y serez accueillis par les maîtres du lieu.
- JEUDI 25 Centre sportif et culturel de Maransart, rue de Colinet à 18h30 : **RÉUNION du GROUPE SENTIERS** et à 20h, réunion plénière de **LASNE NATURE.** BIENVENUE À TOUS.
- DIMANCHE 28 **PROMENADE** chez nos voisins de **Waterloo** (Bois d'Alconval). Rendez-vous et départ à 9h30 au parking de l'ancienne gare d'Aywiers-Maransart

OCTOBRE

- VENDREDI 3,
SAMEDI 4 ET
DIMANCHE 5 **JARDINS D'AYWIERS**
LA FÊTE DES PLANTES ET DES JARDINS.
(voir informations en page 5).
- SAMEDI 4 **L'APNE** (Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement) **fête son 25^{ème} anniversaire.** Détails de cette journée en page 5.
- DIMANCHE 12 **44^{ème} JOURNÉE NATIONALE DE LA PROTECTION DE LA NATURE à TERVUREN.**
(voir page 5).
- DIMANCHE 12 **3^{ème} VELOBRABANÇONNE** (programme en p.5).
- SAMEDI 18 **JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX.**
(voir détails à la date du 14 septembre).
- SAMEDI 25
DIMANCHE 26 **2^{ème} SALON BELGE du LIVRE D'HISTOIRE.**
Centre sportif et culturel de Lasne,
route d'Ohain. Org. : Cercle d'histoire de Lasne.
- JEUDI 30 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LASNE NATURE** au Centre sportif et culturel de Maransart à 20h. Voir communiqué en page 3.

NOVEMBRE

- MERCREDI 5 20h **Conférence** illustrée par Jean-François MALJEAN, Ingénieur agronome- Laboratoire d'écologie des prairies de l'UCL : **LA HAIE DANS LA VIE RURALE et l'expérience de Chastre.** Voir communiqué en page 5.
- DIMANCHE 16 **JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX.**
(voir détails à la date du 14 septembre).
- SAMEDI 22 A partir de 9h, derrière l'église de Lasne : **DISTRIBUTION** (par la Commune) de **PLANTS** d'arbres et arbustes. Le 25 novembre, à la *sainte Catherine*, tout bois reprend racine.
- JEUDI 27 Centre sportif et culturel de Maransart, rue de Colinet à 18h30 : **RÉUNION du GROUPE SENTIERS** et à 20h, réunion plénière de **LASNE NATURE.** BIENVENUE À TOUS.

MOTS CROISÉS

SOLUTION DU N° 30

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

1	M	Y	R	O	B	O	L	A	N	S
2	A	P	P	R	E	C	I	E	R	A
3	R	R		S	T		E	D	F	
4	R	E			E	M	U	E		A
5	O	A	H	U		U	R		C	N
6	N	U	A	G	E	S			H	E
7	N		R	O	U	T	A	G	E	S
8	I	S	E		L	A	G	O	N	S
9	E	S	T	E		N	E	G	I	E
10	R	O	S	S	I	G	N	O	L	S

HORIZONTALEMENT

- Plante de la famille des Caryophyllacées.
- Arbrisseaux épineux.
- Initiales d'un chef d'orchestre. - Riches en protéines végétales.
- Pastel ou renard. - Attrapée.
- Ciboule. - Point cardinal.
- Dans le Gard. - En Corrèze (de dr. à g.).
- Capucin retourné. - Rivière d'Alsace. - A brouté.
- Initiales d'un dessinateur de génie. - Abattu.
- Un néerlandais. - Ainsi se forma le fruit succédant à la fleur (se).
- Petits instruments de musique populaire.

VERTICALEMENT

- Plantes des lieux humides.
- Composée
- Beryllium (de b. en h.). - Association ornithologique belge. - Drame.
- Avant les poux.
- Lycée professionnel. - Fils du Soleil.
- Angle supérieur du point d'attache des rameaux et des feuilles.
- Nourrice de Dionysos. - Lianes entremêlées.
- Pousses qui se développent à partir d'une tige. - Négation.
- Un plat de lentilles l'a fait connaître. - Localisa.
- Conifères.